

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023, 19 H 30**


**Adoption du budget 2024 et adoption du programme triennal  
d'immobilisations 2024-2025-2026**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

**QUE** Le conseil municipal de la Municipalité de Boischatel adoptera le budget pour l'exercice financier 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2024, 2025 et 2026 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le **lundi le 11 décembre 2023 à 19 h 30** à la salle du conseil de l'Hôtel de ville (45, rue Bédard).

**QUE** Conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du conseil et les questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le PTI.

DONNÉ À BOISCHATTEL, CE 29 NOVEMBRE 2023




Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 13 h et 16 h, le 29<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 29<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023.



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint